

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve (le « Fonds ») cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, 1,25 fois le rendement de l'indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight ou de tout indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans des titres qui composent l'indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight, ou tout indice qui le remplace, et il vend des options d'achat couvertes à l'égard de près de 33 % des titres du portefeuille, au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la volatilité du marché et d'autres facteurs. Le Fonds utilisera un levier financier pour tenter d'atteindre son objectif de placement. L'effet de levier sera créé au moyen d'emprunts en espèces ou de toute autre façon permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, les parts de FNB non couvertes ont enregistré un rendement de 1,4 %, comparativement à un rendement de 2,0 % pour l'indice Solactive Canadian Core Financials Equal Weight. Étant donné que les activités liées aux parts d'OPC de catégorie A et de catégorie F non couvertes du Fonds ont commencé le 3 février 2024, aucune donnée sur le rendement ne peut être présentée. L'écart entre le rendement des parts non couvertes et celui de l'indice de référence est principalement attribuable aux frais de gestion et d'administration majorés des taxes de vente applicables ainsi qu'aux stratégies de négociation du portefeuille. En outre, l'écart peut également être attribué à la mise en œuvre de la stratégie de vente d'options d'achat, selon laquelle le Fonds tend à dégager un rendement supérieur à l'indice dans un marché stagnant ou baissier et un rendement inférieur à celui de l'indice dans un marché fortement haussier. On constate un tel écart pendant la période au cours de laquelle les options d'achat sont vendues, généralement dans l'intervalle d'un à deux mois avant l'expiration, et ensuite le rendement est ajusté lorsque de nouvelles positions sur options sont établies. Au 30 juin 2024, l'actif net du Fonds s'établissait à 196,4 millions de dollars.

Levier financier

Le tableau ci-dessous présente les niveaux de levier financier minimum et maximum du Fonds pour la période de six mois close le 30 juin 2024, ainsi que le levier financier à la fin de la période de présentation de l'information financière et en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Le Fonds est classé comme un « organisme de placement collectif alternatif » au sens du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). À titre d'OPC alternatif, le Fonds est autorisé à utiliser ses actifs comme levier conformément aux restrictions énoncées dans le Règlement 81-102. Le Fonds prévoit actuellement atteindre ses objectifs de placement et créer un levier financier au moyen d'emprunts de fonds. L'exposition globale maximale des fonds aux emprunts de fonds ne dépassera pas environ 25 % de la valeur liquidative. Afin de s'assurer que le risque des porteurs de parts se limite au capital investi, le levier financier des fonds sera rééquilibré et ramené à 25 % de la valeur liquidative des fonds dans les deux jours ouvrables suivant le moment où le levier financier des fonds dépasse de 2 % leur ratio de levier cible de 25 % de la valeur liquidative.

Calcul du levier financier (valeur marchande des placements/valeur liquidative des placements)

Période terminée le	Levier financier minimum	Levier financier maximum	Levier financier à la fin de la période de présentation de l'information financière	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
30 juin 2024	1,229 : 1	1,259 : 1	1,258 : 1	125,80
31 décembre 2023	1,217 : 1	1,275 : 1	1,256 : 1	125,60

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

Le premier semestre de l'exercice a été positif pour le secteur bancaire et de l'assurance au Canada, en raison des solides résultats et de l'évolution positive des conditions macroéconomiques.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

Le principal catalyseur du secteur bancaire canadien demeure la politique de taux d'intérêt de la Banque du Canada. La Banque du Canada (BdC) a maintenu le taux cible du financement à un jour à 5,00 % pendant plusieurs mois avant d'annoncer une baisse de 25 points de base en juin¹. Cette décision faisait suite à une série de données encourageantes concernant l'inflation, l'indice des prix à la consommation (IPC) ayant reculé à 2,7 % en avril, comparativement à 2,9 % en mars². La BdC a laissé entendre que d'autres réductions de taux directeur pourraient suivre à mesure que des données macroéconomiques encourageantes continuent d'être publiées. La récente baisse de taux devrait soutenir l'activité économique et le rendement solide continu des institutions financières canadiennes. Il sera essentiel de surveiller les tendances relatives à l'inflation et les mesures prises par la banque centrale pour prévoir la trajectoire du secteur pendant le reste de 2024.

Le deuxième trimestre de 2024 s'est avéré plutôt mitigé, certaines sociétés comme la Banque Royale du Canada et la Banque CIBC ayant affiché de très bons résultats, tandis que d'autres ont connu des difficultés, notamment la Banque de Montréal (BMO). L'action de la Banque Royale du Canada (RBC) a bondi de 5,2 %, sa plus forte hausse en quatre ans, après la publication de résultats financiers supérieurs aux prévisions des analystes. Cette performance s'explique par la vigueur des activités sur les marchés des capitaux et des provisions pour pertes potentielles moins élevées que prévu². Le produit d'intérêts net pour le secteur bancaire canadien a été généralement solide dans l'ensemble, mais les activités américaines de certaines entreprises ont fait face à une vive concurrence pour les dépôts, ce qui a réduit les marges d'intérêts nettes. Cette situation s'est particulièrement manifestée dans les résultats de la Banque de Montréal, qui ont subi l'incidence d'une baisse de 26 % du résultat net de ses services bancaires aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis.

Pour le reste de l'année, bien que les revenus d'intérêt du secteur bancaire canadien devraient subir certaines pressions liées à la baisse des taux d'intérêt, d'autres aspects suscitent l'optimisme. On peut notamment citer les bons résultats des marchés des capitaux et l'allègement des contraintes sur les emprunteurs, lesquelles devraient atténuer la détérioration continue de la qualité du crédit³.

Contribution au rendement

Pour la période de six mois close le 30 juin 2024, la Société Financière Manuvie a été le principal artisan du rendement du Fonds, suivie de la Banque Royale du Canada. Les principaux placements du Fonds étaient la Société Financière Manuvie, la Banque Royale du Canada et Power Corporation du Canada.

1) <https://www.banqueducanada.ca/2024/06/fad-communique-2024-06-05>

2) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2024-05-30/rbc-tops-estimates-as-profit-surges-in-capital-markets-division>

3) <https://www.morningstar.ca/ca/news/249893/canadian-bank-earnings-q2-recap.aspx#:~:text=Net%20revenue%20increased%2012%25%20year,quarter%20to%20CAD%20906%20million.>

Événements récents

Il n'y a pas de changement connu à ce jour dans la stratégie de placement du Fonds ou du gestionnaire.

Opérations entre parties liées

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au Comité d'examen d'investissement.

Frais de gestion

Le gestionnaire est en droit de recevoir des frais de gestion annuels de 0,60 % de la valeur liquidative des parts de FNB non couvertes et des parts d'OPC non couvertes de catégorie F, et de 1,60 % de la valeur liquidative des parts d'OPC non couvertes de catégorie A du Fonds, cumulés quotidiennement et généralement payés mensuellement à terme échu. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, le Fonds a engagé des frais de gestion de 467 790 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveefts.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

Frais d'administration

Les frais d'administration sont calculés en fonction d'un taux de 0,15 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, le Fonds a engagé des frais d'administration de 117 417 \$. Ces frais d'administration sont encaissés par le gestionnaire pour les frais d'exploitation du Fonds, qui comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence et les frais de CDS; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais d'administration que le Fonds verse au gestionnaire au cours d'une période donnée peuvent être inférieurs ou supérieurs aux frais d'exploitation que le gestionnaire engage pour le Fonds.

Faits saillants financiers

Actif net par part du Fonds¹

	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Pour les périodes terminées les :			
Parts de FNB non couvertes – actif net par part			
Actif net par part au début de la période	7,40	7,34	10,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,23	0,48	0,45
Total des charges	(0,08)	(0,17)	(0,14)
Gains (pertes) réalisés	0,02	(0,35)	(0,17)
Gains (pertes) latents	(0,15)	1,37	(1,01)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	0,02	1,33	(0,87)
Distributions :			
Revenu (hors dividendes)	(0,60)	-	-
Dividendes	-	(0,19)	(0,14)
Gains en capital	-	-	(0,07)
Remboursement de capital	-	(0,82)	(0,56)
Total des distributions annuelles⁴	(0,60)	(1,01)	(0,77)
Actif net par part à la fin de la période	6,91	7,40	7,34
Parts non couvertes de catégorie A – actif net par part			
Actif net par part au début de la période ²	7,24	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,20	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,10)	s.o.	s.o.
Gains (pertes) réalisés	0,05	s.o.	s.o.
Gains (pertes) latents	(0,93)	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(0,78)	s.o.	s.o.
Distributions :			
Revenu (hors dividendes)	(0,50)	s.o.	s.o.
Total des distributions annuelles⁴	(0,50)	s.o.	s.o.
Actif net par part à la fin de la période	6,90	s.o.	s.o.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

Actif net par part du Fonds¹ (suite)

	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Pour les périodes terminées les :			
Parts non couvertes de catégorie F – actif net par part			
Actif net par part au début de la période ²	7,24	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,20	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,07)	s.o.	s.o.
Gains (pertes) réalisés	0,03	s.o.	s.o.
Gains (pertes) latents	(0,35)	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(0,19)	s.o.	s.o.
Distributions :			
Revenu (hors dividendes)	(0,50)	s.o.	s.o.
Total des distributions annuelles⁴	(0,50)	s.o.	s.o.
Actif net par part à la fin de la période	6,92	s.o.	s.o.

1 Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités du Fonds au 30 juin 2024 et des états financiers annuels audités aux 31 décembre 2023 et 2022. Les parts de FNB non couvertes ont été lancées le 1er février 2022 et les parts d'OPC non couvertes de catégories A et F ont été lancées le 3 février 2024.

2 Ce montant représente le prix de lancement initial.

3 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

4 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Comme les chiffres ont été arrondis, les distributions réelles peuvent varier légèrement.

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pour la période close le :			
Parts de FNB non couvertes – ratios et données supplémentaires			
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	193 090 445	97 705 318	34 880 960
Nombre de parts en circulation ⁵	27 950 000	13 200 000	4 750 000
Ratio des frais de gestion ⁶	0,83 %	0,85 %	0,84 %
Ratio des frais d'opérations ⁷	1,52 %	1,08 %	1,50 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	11,59 %	23,36 %	20,16 %
Valeur liquidative par part (\$)	6,91	7,40	7,34
Cours de clôture (\$)	6,93	7,41	7,36
Parts non couvertes de catégorie A – ratios et données supplémentaires			
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	86 281	s.o.	s.o.
Nombre de parts en circulation ⁵	12 496	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion ⁶	1,92 %	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations ⁷	1,52 %	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille ⁸	11,59 %	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	6,90	s.o.	s.o.
Parts non couvertes de catégorie F – ratios et données supplémentaires			
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	3 249 528	s.o.	s.o.
Nombre de parts en circulation ⁵	469 769	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion ⁶	0,84 %	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations ⁷	1,52 %	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille ⁸	11,59 %	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	6,92	s.o.	s.o.

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

- 5 Ces renseignements sont présentés au 30 juin 2024 et aux 31 décembre 2023 et 2022.
- 6 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le RFG des périodes antérieures a été reformulé afin d'exclure le coût de financement.
- 7 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations des périodes antérieures a été reformulé afin d'inclure le coût de financement.
- 8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

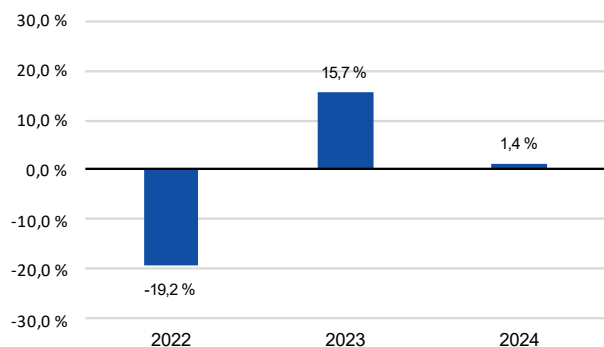
Les renseignements sur le rendement ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat et de distribution, de l'impôt sur le résultat à payer par les porteurs de parts, ni des frais optionnels qui, s'il y a lieu, auraient pour effet de réduire le rendement. Les données sur le rendement supposent que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Étant donné que les parts d'OPC non couvertes de catégorie A et de catégorie F du Fonds sont offertes depuis moins d'un an, leur date de création étant le 3 février 2024, la présentation de données sur le rendement de la période n'est pas autorisée.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement des parts de FNB non couvertes pour chacun des exercices indiqués et pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Ils indiquent, en pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'une période comptable, d'un placement effectué le premier jour de cette période comptable.

Parts de FNB non couvertes BANK¹



¹ Les activités liées aux parts de FNB non couvertes ont commencé le 1er février 2022.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Société Financière Manuvie	14,2

Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve

30 juin 2024

Ensemble des titres (suite)

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Banque Royale du Canada	13,7
Power Corporation du Canada	13,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	12,4
Great-West Lifeco Inc.	12,3
Banque Nationale du Canada	12,2
Financière Sun Life Inc.	11,9
Banque de Montréal	11,7
La Banque Toronto-Dominion	11,7
Total	125,8

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions	
Services financiers	125,8
Passifs dérivés	(0,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs, moins les passifs	(26,1)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve